

TARIFS REDEVANCES Saison 2019 /2020

Vente en ligne sur le site pratdebouc-cantal.fr/vente-en-ligne-des-pass-saison/

Les tarifs Nordic Pass Massif Central sont établis ainsi :
du 15/09 au 15/10/2019 Adultes 75.00 € - Jeunes 40,00 € - Junior (6 à 16 ans) 30,00 €
du 16/10 au 15/11/2019 Adultes 85.00 € - Jeunes 45,00 € - Junior (6 à 16 ans) 35,00 €
à partir du 16/11/2019 tarif normal

SITES LABELLISÉS « 2 NORDIC ET PLUS »

TITRES	ADULTE	JEUNES 17 À 25 ANS	JUNIOR 6 À 16 ANS
NORDIC PASS NATIONAL	210 €		70 €
NORDIC PASS NATIONAL (DU 15/09 AU 15/11)	180 €		60 €
NORDIC PASS MASSIF CENTRAL	100,00 €	50 €	40 €
NORDIC PASS MASSIF CENTRAL (DU 15/09 AU 15/11)	75,00 €	40 €	30 €
NORDIC PASS MASSIF CENTRAL (DU 16/10 AU 15 /11)	85,00 €	45 €	35 €
HEBDO 5 JOURS VALABLE SUR LE SITE D'ACHAT	38 €	26.50 €	15 €
HEBDO CHOC 5 JOURS VALABLE SUR LE SITE D'ACHAT DU 6/01 AU 27/01/2020 ET DU 10/03 A LA FIN DE LA SAISON	31 €		
3 JOURS CONSECUTIFS	23,00 €		8,80 €
2 JOURS CONSECUTIFS	15,80 €		6,60 €
SEANCE	8,50 €	6,00 €	3,90 €
PRESTATIONS REDUITES ET POUR LES ARRIVEES TARDIVES APRES 15H30	6,00 €	5,50 €	3,50 €
PRESTATIONS MINI	4,20 €	4,20 €	GRATUIT
GROUPES	1 GRATUITE PAR TRANCHE DE 10 PERSONNES		
PASS FAMILLES	2 ADULTES + 2 ENFANTS 1 GRATUITE A PARTIR DU 2EME ENFANT SUR TOUS LES TITRES SAUF CARTE SAISON		
RAQUETTES /PIETONS SEANCE		3,00 €	1,70 €
RAQUETTES /PIETONS HEBDO SUR LE SITE D'ACHAT		15,00 €	8,30 €
RAQUETTES /PIETONS SAISON		33,00 €	18,00 €
VENTE SUR PISTE		15 €	
CHIENS DE TRAINEAUX SAISON, HEBDO, SEANCE IDENTIQUES SKI			
SCOLAIRES, CENTRE DE LOISIRS, CLASSES DE DÉCOUVERTE, GROUPE ENCADRÉ			
	SÉANCE	2 €	

L'achat d'un Pass Massif Central, donne droit à 2 journées ski (adulte ou enfants), valable sur la saison, à consommer sur le site d'achat.

Dans le cadre de la convention signée avec Cezam Aura, la séance prestations réduites sera appliquée sur présentation de la carte CEZAM.

Dans le cadre de la convention signée avec l'ANCV, pour les ventes en ligne, Montagnes Massif Central (MMC) peut recevoir les chèques vacances. Pour cela, le domaine ayant accepté comme règlement des chèques Vacances devra les adresser à MMC, afin que l'association puisse les encaisser et reverser le montant à Saint-Flour Communauté. Une commission est prélevée de la part de l'ANCV, celle-ci sera refacturée à Saint-Flour Communauté en fin de saison.